



Dossier pharmaceutique et prescription électronique : des outils sécurisants

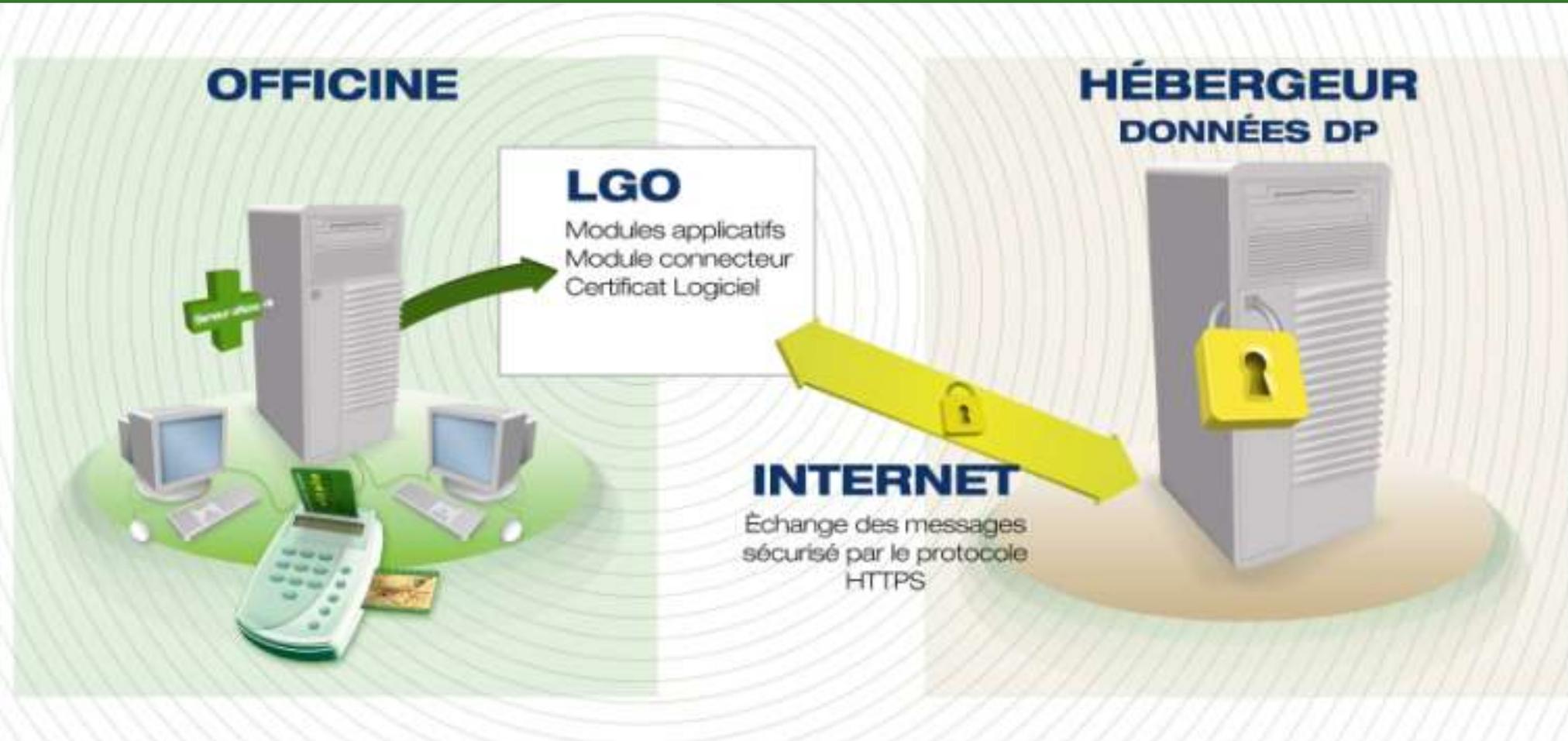
Rencontre transfrontalière d'Arlon – 27 novembre 2012

Jean-Charles Rochard

Secrétaire général de l'Ordre des pharmaciens français



Le Dossier pharmaceutique En bref



96 % d'officines raccordées, 23 millions de DP créés



Le Dossier pharmaceutique

Usages

Sécuriser la dispensation des médicaments

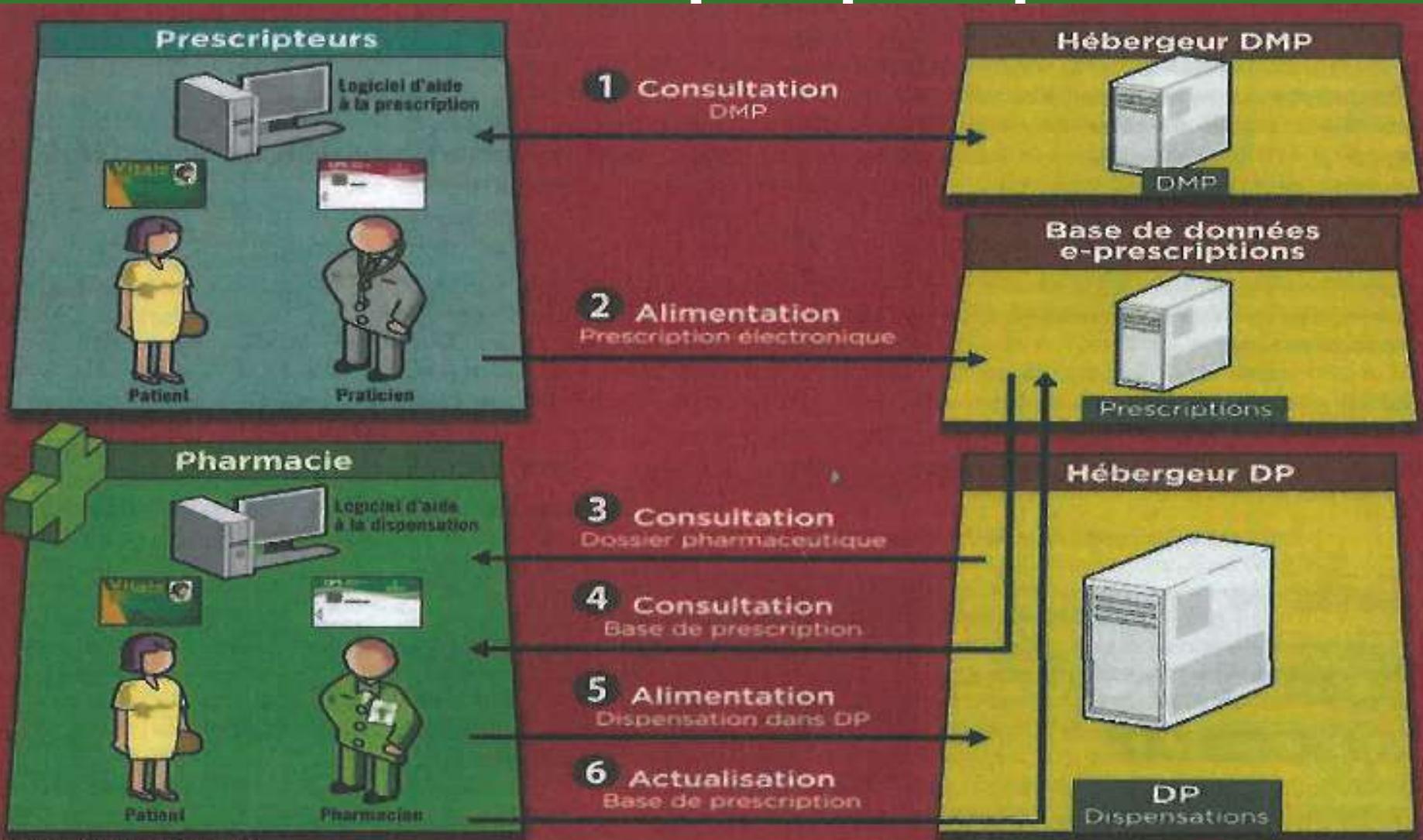
- **Officine** : *consultation et alimentation sur logiciel* – généralisation lancée en décembre 2008 et quasiment achevée
- **Pharmacie hospitalière** : *consultation et alimentation sur logiciel* – généralisation lancée en octobre 2012
- **Services d'urgences, d'anesthésie et de gériatrie** : *consultation via Internet* – lancement de l'expérimentation attendu fin 2012

Diffuser les informations sanitaires urgentes (partenariat ANSM)

- **Rappels de lots** : *lecture immédiate à l'écran* – depuis novembre 2011
- **Alertes sanitaires** : depuis novembre 2011



Le projet de prescription électronique



Source : CMO Santé, Janvier 2012



Merci de votre attention !



Ordre national
des pharmaciens

Aller directement au contenu FR EN

Accès professionnel :

> activer mon compte/mot de passe oublié

Rechercher :

> recherche avancée

QUI SOMMES NOUS

NOS MISSIONS

LE DOSSIER PHARMACEUTIQUE

COMMUNICATIONS

LE PHARMACIEN

LE PATIENT

Accueil > Nos missions > Le rôle de l'Ordre dans les missions de santé publique > Le DP



Le Dossier Pharmaceutique



Le Dossier Pharmaceutique (DP) est un outil professionnel destiné à sécuriser la dispensation des médicaments au bénéfice de la santé des patients.

Il a été créé par la loi du 30 janvier 2007 relative à l'organisation de certaines professions de santé. Un nouvel article du code de la sécurité sociale a donné au Dossier Pharmaceutique son assise légale et a confié au Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOF) la responsabilité de le mettre en oeuvre.

Le code de la santé publique est ainsi modifié (art. L. 1111-2) : « Afin de favoriser la coordination, la qualité, la continuité des soins et la sécurité de la dispensation des médicaments (...), est créé, pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie, avec son consentement, un Dossier Pharmaceutique. Sauf opposition du patient quant à l'accès du pharmacien à son Dossier pharmaceutique et à l'alimentation de celui-ci, tout pharmacien d'officine est tenu d'alimenter le Dossier pharmaceutique à l'occasion de la dispensation. Les informations de ce dossier utiles à la coordination des soins

sont reportées dans le dossier médical personnel dans les conditions prévues à l'article L. 1111-15. La mise en oeuvre du Dossier Pharmaceutique est assurée par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens mentionné à l'article L. 4231-2 du code de la santé publique. »

En complément de son déploiement auprès de la population, le Dossier Pharmaceutique est également un outil professionnel qui évolue vers d'autres objectifs visant la sécurité sanitaire.

Les alertes sanitaires

Aujourd'hui, grâce au réseau informatique du DP, il est possible de diffuser simultanément une alerte sanitaire à l'ensemble des officines raccordées en métropole ou dans les DOM en quelques minutes. Ainsi l'Ordre devient un relais des alertes « DGS Urgent » de la Direction générale de la santé.

Les rappels et retraits de lots de médicaments

Depuis novembre 2011, les rappels et retraits de lots de médicaments sont transmis exclusivement par le réseau informatique du Dossier Pharmaceutique. Ainsi toutes les pharmacies connectées au DP sont averties en temps réel et peuvent agir sans délai afin de retirer de la vente les médicaments concernés et ce 24 h sur 24 et 7 j sur 7. Les

- L'organisation des soins
- Le DP
- L'éducation sanitaire
- Dispositif anti-cadeaux
- Activités internationales

www.ordre.pharmacien.fr

avancées. Il est surtout le signe de la capacité et de la volonté de modernité des pharmaciens" Isabelle Adenot

Tout sur le DP

Pour tout savoir sur le Dossier pharmaceutique, découvrez
> le film du DP
> le rapport d'activité
> les derniers communiqués de presse

Rapport d'activité



> toute l'activité ordinaire en 2011

